

SUPPRESSION D'UN BARRAGE

EFFACEMENT DU BARRAGE DU CHAT CROS ET VALORISATION DU SITE DE L'ANCIENNE RETENUE À EVAUX-LES-BAINS

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- En 1967-1968, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) d'Evaux, Budelière, Chambon construit un barrage sur le cours du Chat Cros pour une réserve d'eau brute
- Dès les années 1991-1992, abandon de cette ressource en eau potable pour des problèmes liés à la qualité d'eau (eutrophisation)
- 2006-2008, étude de la reprise de cette ressource par les agriculteurs pour l'abreuvement du bétail mais désintérêt de ceux-ci
- Décision de supprimer le barrage et la station de pompage qui lui est associée, faute d'usage, puis volonté de rétablissement du profil en long naturel du cours d'eau

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Arasement de l'ouvrage de 4 m pour ressuyage d'un tiers de la retenue (été 2016), puis démolition de la station de pompage associée
- Démolition du barrage et terrassement des sédiments de la retenue (été-automne 2017)
- Valorisation des sédiments de l'ancienne retenue (terrassements, hersage, etc.) et végétalisation avec des espèces indigènes adaptées : hélrophytes, boutures, plantations et ensemencements (à venir, été-automne 2018)

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Etude d'expertise de l'ensemble de l'opération de démantèlement/restauration (2010)
- Définition du projet niveau exécution et dossier de consultation des entreprises de la partie valorisation/végétalisation de l'ancienne retenue en collaboration avec SAFEGE
- Réalisation du volet faune-flore de l'étude d'impact en collaboration avec SAFEGE
- Suivi (à venir) des travaux de valorisation/végétalisation de l'ancienne retenue puis durant la période de garantie des végétaux en collaboration avec SAFEGE

EXÉCUTION DES TRAVAUX

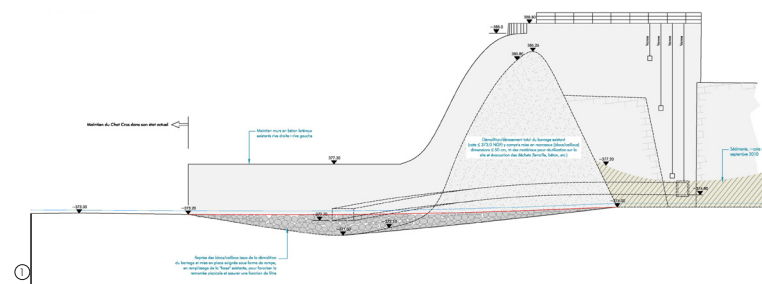
- 1^{ère} étape (été-automne 2016) : arasement partiel du barrage par siphonage des eaux du barrage
- 2^{ème} étape (été-automne 2017) : échancrures successives puis démolition du barrage, terrassements des sédiments à l'amont
- 3^{ème} étape (été-automne 2018) : terrassement et mise en forme des sédiments de la retenue, puis végétalisation adaptée

MONTANT DES TRAVAUX

- Démolition barrage/station de pompage et principaux terrassements : 1'568'166 € HT
- Valorisation/végétalisation ancienne retenue : 202'350 € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) d'Evaux, Budelière, Chambon



- ① Coupe en travers du barrage
- ② Vue du barrage (19.01.2010)
- ③ Démolition du barrage en cours et terrassement des sédiments (12.09.2017)
- ④ Le Chat Cros retrouve gentiment sa liberté (10.04.2018)

